

N° 05/05.2017 – RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2016

1. Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions légales et aux articles 23 et 27 des statuts, le Comité de direction soumet à l'approbation du Conseil intercommunal le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2016.

Les comptes sont établis sur la base des charges et des revenus scolaires effectifs incombant aux 9 communes formant l'association :

- Pour 23'806 habitants au 31.12.2016 (23'473 au 31.12.2015)
- Pour 2'423 élèves ASIME enclassés au 01.10.2015 (2'442 au 01.10.2014) dans les *Etablissements primaires de Morges Est* et de *Morges Ouest* et dans l'*Etablissement secondaire de Morges Beausobre*.

Secteurs	Comptes 2016			Budget 2016		Ecart par rapport au budget				
	Charges	% du total	Revenus	Charges	Revenus	Charges	%	Revenus	%	
50 Administration et activités scolaires générales	2'498'647.34	22.7 %	715'394.24	2'597'900	648'000	-99'252.66	-3.8 %	67'394.24	10.4 %	
51 Locaux scolaires	8'311'744.00	75.7 %	-	8'562'184	-	-250'440.00	-2.9 %			
52 Transports scolaires	172'981.55	1.6 %	344.25	185'000	-	-12'018.45	-6.5 %	344.25		
59 Répartition des charges			10'267'634.40		10'697'084			-429'449.60	-4.0%	
<i>Total</i>	<i>10'983'372.89</i>		<i>10'983'372.89</i>	<i>11'345'084</i>	<i>11'345'084</i>	<i>-361'711.11</i>	<i>-3.2%</i>	<i>-361'711.11</i>	<i>-3.2%</i>	
Coût par élève	CHF 4'194.00			CHF 4'388.00		-CHF 194.00				-4.4 %
<i>Comparaison avec 2015</i>	<i>CHF 4'280.00</i>			<i>CHF 4'448.00</i>		<i>-CHF 168.00</i>				<i>-3.8 %</i>

2. Commentaires

Administration et activités scolaires générales

Les dépenses scolaires générales comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires communales. Ces charges englobent les frais d'administration, les devoirs surveillés, le cabinet dentaire scolaire et le service médical, l'école à la montagne, les camps de ski, les frais de transport à la piscine/patinoire, le sport scolaire facultatif et les camps d'été. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2016 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2015.

Le coût des dépenses scolaires générales représente **22.7 %** des charges.

Locaux scolaires

L'évaluation du coût des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement et le taux d'intérêt d'une part, les charges d'exploitation et d'entretien forfaitaires par type de locaux d'autre part. Les coûts des locaux, soit les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis, pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2016 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2015.

La facturation des locaux à l'ASIME est actualisée chaque année en fonction des nouveaux investissements dans les bâtiments scolaires des communes propriétaires et en fonction de la fin des amortissements.

Le coût des locaux scolaires représente **75.7 %** des charges.

Transports scolaires

Les coûts des transports scolaires (pour les élèves du degré secondaire) sont pris en charge pour moitié par la commune de Morges (plafond de CHF 120'000.00) et pour moitié par les huit autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2016 et d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2015.

Le coût des transports scolaires représente **1.6 %** des charges.

3. Participation des communes

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin des comptes de l'exercice 2016, déduction faite des acomptes versés en cours d'année. Ce tableau mentionne la différence, en plus ou moins, qui sera facturée dans le courant de l'exercice 2017.

4. Conclusion

Les comptes 2016 de l'ASIME sont inférieurs au budget de CHF 361'711.11 (-3.2 %). Le coût par élève est de CHF 4'194.00 (-4.4 %).

Les principales causes de cette diminution sont les suivantes :

- Administration et activités scolaires générales :
 - Administration (groupe de comptes 502) :
 - Budget sous-évalué concernant le remboursement par la DGEO des écologies des enfants de requérants d'asile
 - Cabinet dentaire (groupe de comptes 504) :
 - Réduction de l'effectif de 0.2 EPT
 - Camps scolaires (groupes de comptes 506 et 507) :
 - Meilleur remplissage des camps
 - Facturation des accompagnateurs attirés durant les camps scolaires internes
 - Meilleur remboursement par la DGEO des activités scolaires externes des enseignants
 - Rétrocession d'assurance incapacité de travail (2015)
- Locaux scolaires (groupe de comptes 51) :
 - Convention pour la location du théâtre et des foyers de Beausobre
 - Décompte final des travaux inférieur au crédit accordé pour les collèges de Beausobre, Chanel, Lully et Romanel-sur-Morges
- Transports scolaires (groupe de comptes 52) :
 - Moins d'abonnements de transports délivrés

Annexe 1 : Récapitulatif par secteur d'activité

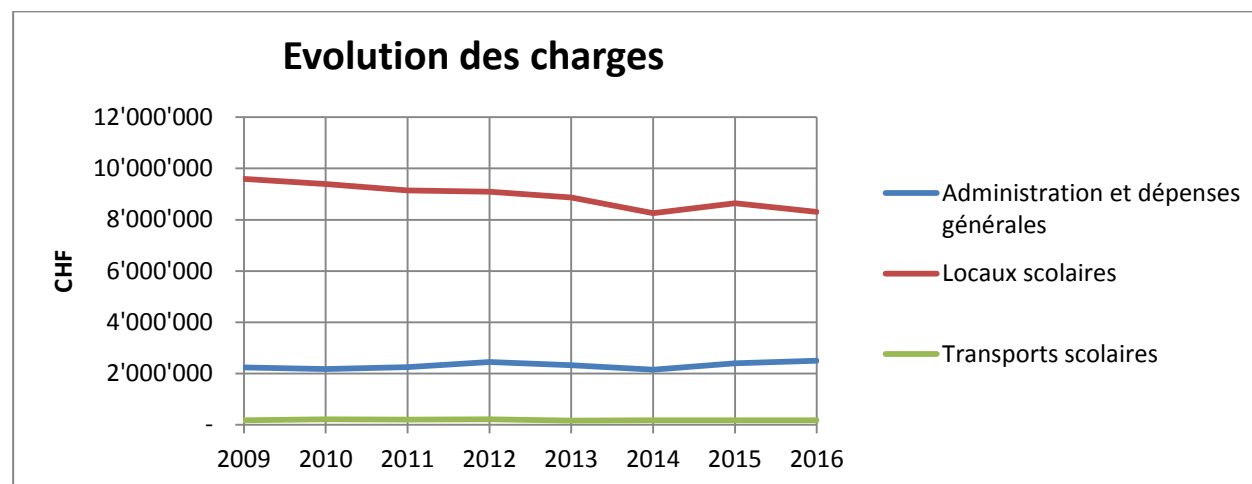
	Comptes 2016		Budget 2016		Ecart			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges		Revenus	
50 Administration et dépenses générales	2'498'647.34	715'394.24	2'597'900	648'000	-99'252.66	-3.8%	67'394.24	10.4%
501 Autorités	64'576.65	1'100.00	56'700	-	7'876.65	13.9%	1'100.00	
502 Administration	803'438.65	32'014.95	802'400	17'000	1'038.65	0.1%	15'014.95	88.3%
503 Devoirs surveillés	173'125.20	35'950.00	176'500	30'000	-3'374.80	-1.9%	5'950.00	19.8%
504 Cabinet dentaire scolaire	460'008.43	275'847.90	512'500	270'000	-52'491.57	-10.2%	5'847.90	2.2%
505 Service médical	30'208.70	-	35'000	-	-4'791.30	-13.7%	-	
506 Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)	685'071.80	258'535.80	679'300	227'900	5'771.80	0.8%	30'635.80	13.4%
507 Sport scolaire facultatif et camps de ski externes	228'929.85	63'693.59	268'100	44'100	-39'170.15	-14.6%	19'593.59	44.4%
508 Camps d'été	53'288.06	48'252.00	67'400	59'000	-14'111.94	-20.9%	-10'748.00	-18.2%
51 Locaux scolaires	8'311'744.00	-	8'562'184	-	-250'440.00	-2.9%	-	
52 Transports scolaires	172'981.55	344.25	185'000	-	-12'018.45	-6.5%	344.25	
59 Répartition des charges		10'267'634.40	-	10'697'084	-		-429'449.60	-4.0%
	10'983'372.89	10'983'372.89	11'345'084	11'345'084	-361'711.11	-3.2%	-361'711.11	-3.2%

Ce tableau présente, pour chaque secteur d'activités, l'écart entre les charges/revenus réels et le budget correspondant. Les commentaires explicatifs relatifs à chaque compte se trouvent dans le tableau général des comptes 2016.

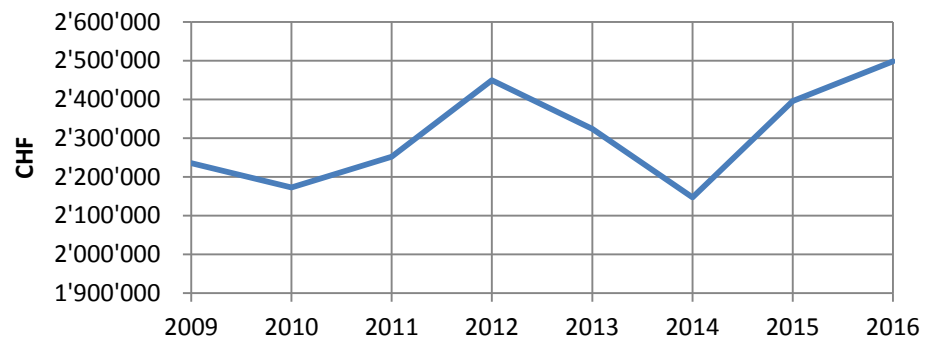
Annexe 2 : Evolution des charges

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50	Administration et activités scolaires générales	2'235'402.58	2'173'226.50	2'252'484.94	2'450'014.32	2'324'267.39	2'147'308.17	2'395'641.65	2'498'647.34
51	Locaux scolaires	9'593'530.00	9'398'510.00	9'148'322.00	9'089'769.50	8'865'858.00	8'258'224.00	8'640'311.00	8'311'744.00
52	Transports scolaires	176'526.40	218'983.00	199'454.00	217'067.50	162'995.00	174'667.00	173'105.50	172'981.55
<i>Total</i>		<i>12'005'458.98</i>	<i>11'790'719.50</i>	<i>11'600'260.94</i>	<i>11'756'851.32</i>	<i>11'353'120.39</i>	<i>10'580'199.17</i>	<i>11'209'058.15</i>	<i>10'983'372.89</i>

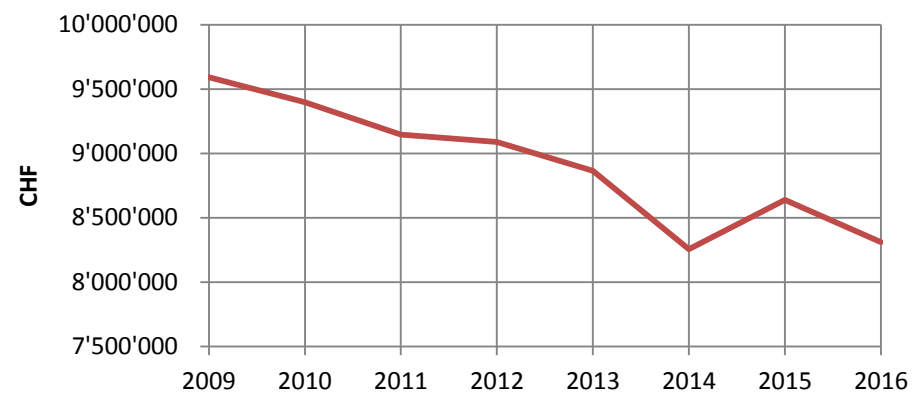
Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des charges, d'abord globalement (à la même échelle), puis par secteur (avec échelles distinctes).



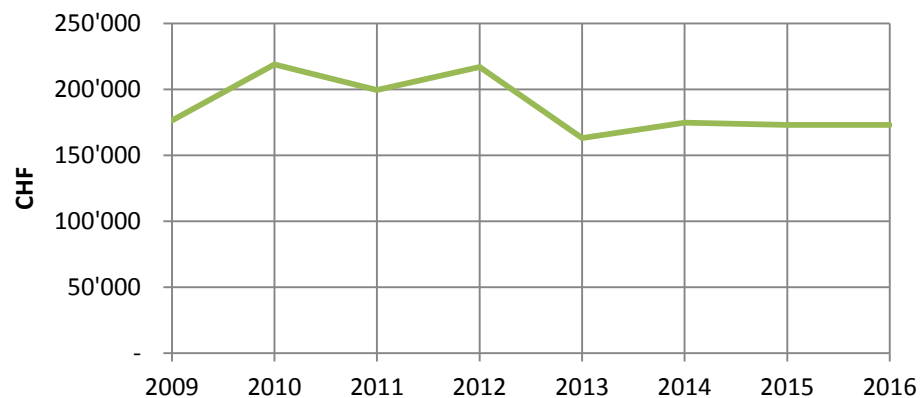
Administration et activités scolaires générales



Locaux scolaires



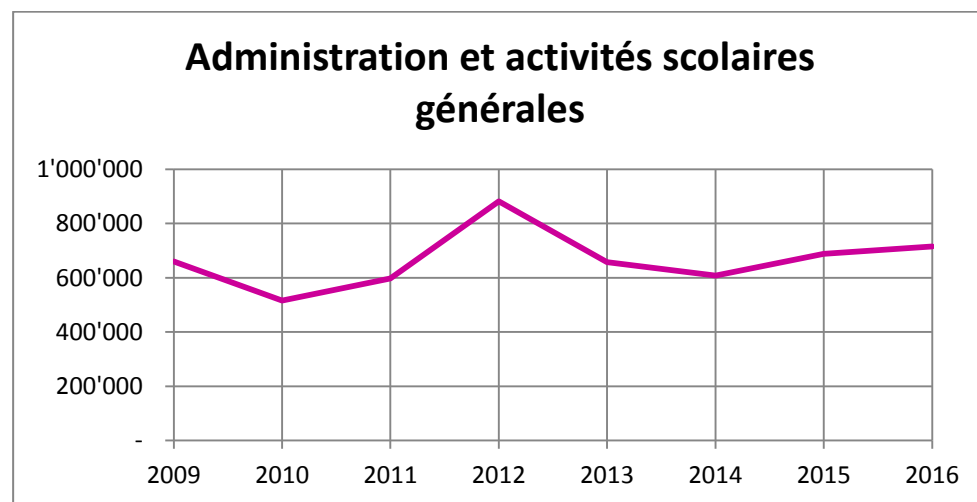
Transports scolaires



Annexe 3 : Evolution des revenus

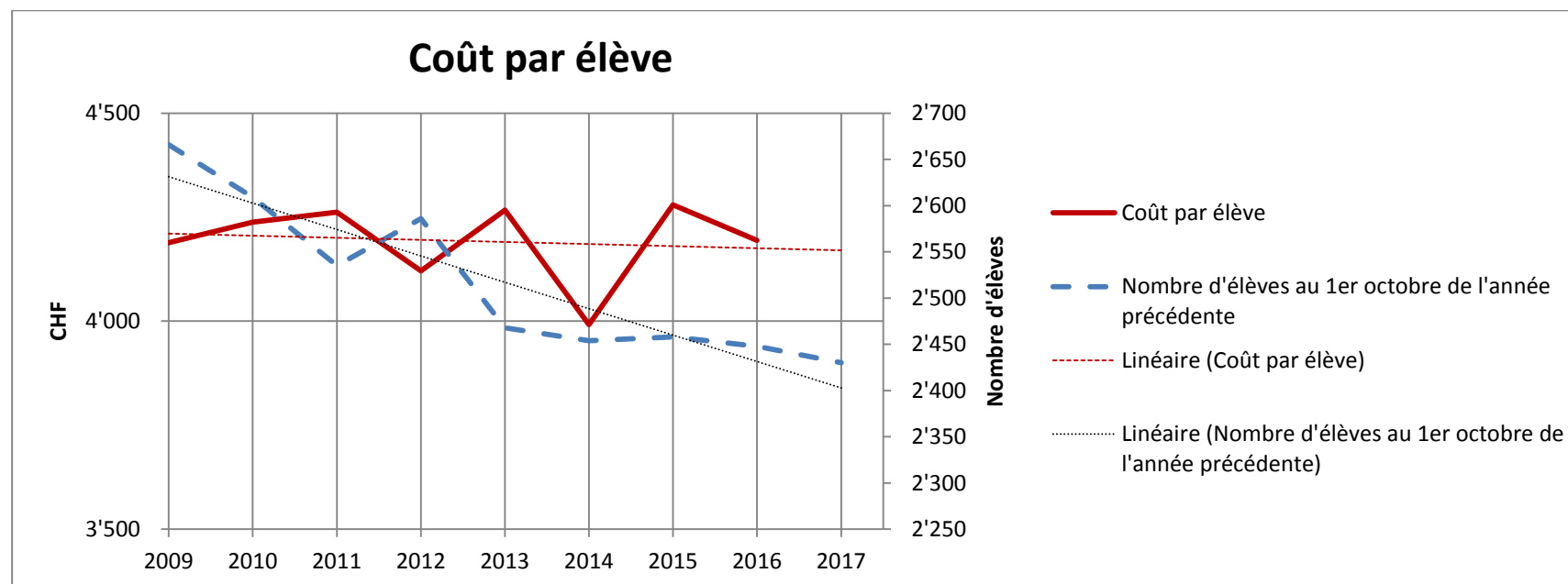
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50 Administration et activités scolaires générales	659'853.48	515'628.00	597'444.42	881'786.62	657'936.20	608'333.17	687'795.60	715'394.24
51 Locaux scolaires								
52 Transports scolaires	4'265.50	1'390.50						344.25
59 Répartition des charges	11'341'340.00	11'273'701.00	11'002'816.52	10'875'064.70	10'695'184.19	9'971'866.00	10'521'262.55	10'267'634.40
<i>Total</i>	<i>12'005'458.98</i>	<i>11'790'719.50</i>	<i>11'600'260.94</i>	<i>11'756'851.32</i>	<i>11'353'120.39</i>	<i>10'580'199.17</i>	<i>11'209'058.15</i>	<i>10'983'372.89</i>

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution du revenu du secteur administration.



Annexe 4 : Evolution du coût par élève

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Coût par élève	4'189.00	4'238.00	4'262.00	4'121.00	4'267.00	3'992.00	4'280.00	4'194.00	
Nombre d'élèves au 1er octobre de l'année précédente	2'666	2'609	2'535	2'586	2'468	2'454	2'458	2'448	2'430



La courbe de tendance linéaire du coût par élève (indiqué en pointillé rouge dans le graphique ci-dessus) révèle une légère diminution au cours des années.

Annexe 5 : Analyse de la rentabilité des camps

A fin 2016, l'activité financière des secteurs 506 « Camps scolaires internes » et 508 « Camps d'été » se résume comme suit :

		Comptes charges	Comptes revenus	Budget charges	Budget revenus
506	Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)	685'071.80	258'535.80	679'300	227'900
508	Camps d'été	53'288.06	48'252.00	67'400	59'000
<i>Total</i>		<i>738'359.86</i>	<i>306'787.80</i>	<i>746'700</i>	<i>286'900</i>

Dans le tableau ci-dessus, seules certaines charges et certains revenus spécifiques aux camps d'été ont été comptés dans le groupe 508, à savoir :

- Traitements des moniteurs auxiliaires
- Achats de produits alimentaires
- Transports
- Activités sportives et culturelles

On constate qu'avec cette répartition, les revenus provenant de la participation des parents (CHF 48'252.00) ne couvrent pas totalement les charges spécifiques aux camps d'été (CHF 53'288.06).

Pour être plus proche de la réalité, nous avons réparti 10/12 (10 mois sur 12) des charges et des revenus courants sur le groupe 506, et 2/12 (les 2 mois des camps d'été) sur le groupe 508. Puis nous avons ajouté les charges et les revenus spécifiques à chaque groupe. Le résultat de cette répartition est présenté dans le tableau suivant :

		Comptes charges	Comptes revenus	Couverture
506	Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)	590'821.08	255'848.13	43%
508	Camps d'été	147'538.78	50'939.67	35%
<i>Total</i>		<i>738'359.86</i>	<i>306'787.80</i>	

On constate par cette approche que :

- Dans le secteur 506 « Camps scolaires internes », les revenus couvrent 43 % des charges
- Dans le secteur 508 « Camps d'été », les revenus couvrent 35 % des charges.

Dans ces calculs, le coût des locaux n'a pas été pris en compte.

Annexe 6 : Détail des charges correspondant au mobilier scolaire

A fin 2016, l'activité financière sur les différents comptes concernant le mobilier scolaire se résume comme suit :

		Comptes charges	Budget charges
502.3112.00	Mobilier scolaire renouvellement	68'859.00	69'000
502.3112.01	Petit mobilier scolaire Morges Est	2'314.90	6'600
502.3112.02	Petit mobilier scolaire Morges Ouest	2'984.80	5'900
502.3112.03	Petit mobilier scolaire Morges Beausobre	3'151.60	4'600
502.3151.00	Entretien mobilier, machines	11'463.10	1'500
502.3152.00	Entretien mobilier scolaire	16'668.00	15'000
	<i>Total</i>	<i>105'441.40</i>	<i>102'600</i>

Le renouvellement du mobilier scolaire a été effectué comme prévu. En revanche les établissements n'ont consommé qu'une partie du budget alloué pour le petit mobilier. Les charges d'entretien du mobilier et des machines ont été plus importantes que prévu car le montant budgété correspondait uniquement à l'accordage des pianos. Le Comité de direction a décidé de remettre en état des ateliers TM (cf. annexe 8).

Annexe 7 : Détail des charges correspondant aux transports

Le tableau suivant présente le détail des charges liées aux transports :

		Comptes charges	Budget charges
502.3188.00	Particularités d'enclassement	89'962.90	80'000
506.3188.00	Ecole à la montagne et camps de ski Grandes-Roches	31'218.00	30'000
507.3188.01	Camps de ski	8'890.00	10'100
507.3188.02	Piscine, patinoire	80'681.55	93'000
508.3188.00	Camps d'été	5'139.40	4'100
522.3188.01	Raccordement ou sport-art-études	8'430.00	15'000
522.3188.02	Elèves du secondaire (distance > 2.5 km)	151'236.55	170'000
	<i>Total</i>	<i>375'558.40</i>	<i>402'200</i>

Annexe 8 : Détail des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Dans le cadre de l'autorisation accordée par le Conseil intercommunal, le Comité de direction a engagé les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles suivantes :

Compte	Libellé	Détail	Montant (CHF)
502.3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel	Achat de machines pour les salles TM	19'219.65
502.3151.00	Entretien mobilier, machines	Remise en état des machines des ateliers TM	10'018.50
502.3185.01	Honoraires et prestations de service	Mandat donné au bureau <i>Bui Schaer Architectes</i> pour préparer l'avant-projet du <i>Centre Marcel Barbey</i>	17'280.00
		Expertise amiante du <i>Centre Marcel Barbey</i>	1'150.00
<i>Total</i>			<i>47'668.15</i>

Les deux dépenses concernant le *Centre Marcel Barbey* ont été engagées dans le cadre de la phase d'avant-projet. Elles ont permis l'élaboration du préavis 04/08.2016 – *Acquisition du Centre Marcel Barbey pour un montant de CHF 190'000.00 et demande d'un crédit d'étude de CHF 75'000.00*. Celui-ci a été accepté par le Conseil intercommunal dans sa séance du 28 septembre 2016. Ces deux dépenses apparaissent dans le compte d'exploitation et non dans le crédit d'étude précité.

La limite maximale autorisée de CHF 50'000.00 a été respectée.